



## CERTIFICAT DE NATIONALITÉ BURKINABÈ

N° 00013954/2025

**Le Président du Tribunal de Grande Instance Ouaga I certifie au vu des pièces suivantes :**

Copie intégrale d'acte de naissance n°1970/2154/1/A du 03 juin 2025, délivré par l'Officier de l'état civil de Livorno, attestant que FANTONI Riccardo, fils de FANTONI Stefano et de BELLI Daniela, est né à Livorno/Italie le 30 août 1970;

Extrait d'Acte de Mariage n°4703294 du 27 mai 2025, délivré par l'Officier de l'état civil de Trieste, attestant que FANTONI Riccardo a contracté mariage avec GOUBA Laure le 26 avril 2014;

Certificat de Nationalité Burkinabé n°8083/1989 du 11 décembre 1986, délivré par le Tribunal de première instance de Ouagadougou, attestant que GOUBA Laure, épouse de FANTONI Riccardo, possède la nationalité Burkinabè;

Que FANTONI Riccardo, fils de FANTONI Stefano et de BELLI Daniela, né à Livorno/Italie le 30 août 1970, possède la nationalité Burkinabè en vertu de l'article 151 du Code des Personnes et de la Famille, comme ayant épousé une Burkinabè.

**Fait et délivré au Palais de Justice**

Ouagadougou, le 22 juillet 2025

**P/Le Président du Tribunal**



**Pour être valide, un timbre fiscal de 200 FCFA doit être apposé sur la présente copie.**

